

PROVINCE DE LIÈGE
ARRONDISSEMENT DE HUY



COMMUNE DE
MARCHIN

La Commune de MARCHIN recrute un animateur (f/m/x)

Descriptif de fonction :

L'animateur (m/f/x) exerce ses fonctions au service du grand accueil. Il/elle interagit avec des groupes d'enfants de 2,5 à 12 ans qu'il/elle mobilise au travers d'animations adaptées aux profils de ces derniers. Il/elle gère son énergie dans les échanges et veille à l'impact qu'il/elle a envers les enfants afin de garantir une ambiance agréable pendant les animations. Il/elle conçoit des activités qui répondent aux besoins et à la demande du public animé et ce dans le respect du projet pédagogique du service.

Conditions de participation à la procédure :

- Etre de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- être détenteur d'un passeport APE ;
- être titulaire d'un diplôme d'éducateur A2 ou d'un certificat de qualification en techniques sociales et d'animation ou équivalent ;
- être titulaire d'un brevet d'animation ;

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire à l'examen de recrutement consistant en entretien permettant :

- d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc.;

- d'évaluer ses compétences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir ;

Pour satisfaire à l'épreuve et être versé dans la réserve de recrutement, le(la) candidat(e) devra obtenir 60 % des points.

Cette réserve sera constituée pour une durée de 2 ans.

Aptitudes et profil souhaités :

- Détenir et maîtriser les compétences théoriques et pratiques requises ;

- Démontrer un intérêt certain pour les enfants ;
- Faire preuve d'organisation ;
- disposer d'un esprit d'initiative ;
- Respecter les horaires convenus ;
- Se tenir informé de l'évolution du métier et faire preuve de volonté de perfectionnement ;
- Agir avec intégrité et professionnalisme ;
- Adopter une attitude proactive et impliquée ;
- travailler de manière autonome et dans un esprit d'équipe constructif ;
- se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de discrétion, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction ;
- Posséder un bon sens relationnel, savoir s'intégrer dans une équipe et communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie ;
- faire preuve de flexibilité et de disponibilité ;
- Etre capable de s'adapter ;

Atout :

Disposer d'une expérience en animation de groupes d'enfants

Tâches principales liées à la fonction :

- Assurer l'encadrement et l'animation des activités d'enfants de 2.5 à 12 ans après 15h30 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi , le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires ;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants ;
- Assurer le trajet Ecole-Lieu d'accueil extra-scolaire ;
- Appliquer le projet pédagogique et respecter le code de qualité de l'accueil ;
- Participer aux réunions d'équipe ;
- Elaborer des animations dans le cadre du centre de Vacances ;
- Etablir un relevé des présences sur base du règlement d'ordre intérieur ;
- Assurer le contact avec les parents et établir une relation de confiance ;
- Assurer le transport des enfants ;
- Rendre compte des activités ;
- Participer à l'entretien du matériel et des jeux ;

Offre :

1°) Emploi d'animateur à mi-temps (calculé sur une année) dans le cadre d'un contrat de remplacement ;

2°) Placement dans une réserve de recrutement d'animateurs ;

Modalités de candidature :

Pour être recevables, les candidatures doivent :

- être adressées à l'**Administration communale** de et à 4570 MARCHIN, rue Joseph Wauters 1A, pour le 2 août 2021 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) par lettre recommandée ou par mail à l'adresse suivante infopersonnel@marchin.be
- Comprendre :
 - un curriculum vitae ;
 - une lettre de motivation ;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois à partir de la date de limite d'inscription des candidatures ;
 - copie du diplôme d'éducateur A2 ou du certificat en techniques sociales et d'animation A2 ou preuve de l'équivalence du diplôme ;
 - copie du brevet d'animation ;

Les candidatures envoyées hors délai ou par courrier électronique ne seront pas prises en compte. L'employeur se réserve le droit d'écarter les candidatures incomplètes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le service du personnel : Mme Del Giudice au 085/27.04.35 ou Mme Brigitte Balthazar au 085/27.04.40.